



Les normes techniques touchant l'utilisation du réseau sans fil

Tout utilisateur et toute utilisatrice du réseau sans fil de l'USB doit :

- être un client autorisé (membre du personnel, clientèle étudiante, invité autorisé) avec un compte informatique de l'Université;
- s'engager à respecter la politique touchant l'utilisation des ressources informatiques de l'USB;
- invité autorisé : veuillez remplir et nous soumettre le formulaire de demande d'accès au réseau sans fil si vous n'avez pas accès à un compte informatique de l'USB;
- installer et maintenir un logiciel antivirus sur son ordinateur;
- installer et maintenir un logiciel contre les logiciels espion (« anti-spyware ») sur son ordinateur;
- configurer son ordinateur de façon à obtenir une adresse IP automatiquement avec DHCP.

Le personnel du Service informatique se fera un plaisir de vous aider avec ces normes techniques, sur rendez-vous.

Lors de l'accès au réseau sans fil USB de votre portable, le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte informatique de l'Université sera nécessaire pour accéder au réseau Internet.